



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 64619

Texte de la question

M. Bernard Carayon interroge M. le Premier ministre sur les conditions de recrutement des chargés de mission et des conseillers scientifiques permanents du centre d'analyse stratégique.

Texte de la réponse

Pour remplir ses missions de veille, d'expertise et d'aide à la décision pour la conduite des politiques publiques, le centre d'analyse stratégique s'appuie sur une équipe permanente de chargés de mission. Il dispose également d'un réseau de collaborateurs externes (conseillers scientifiques). Pour ces derniers, il est fait appel, soit en continu, soit au cas par cas, à des compétences extérieures à l'administration, en particulier des universitaires, chercheurs et représentants de la société civile, dans les domaines d'expertise liés aux saisines ministérielles et au programme de travail annuel du centre. La diversité des recrutements permet de disposer d'une expertise à la fois pluraliste et de haut niveau. Elle lui permet également de mener des travaux qui se caractérisent non seulement par leur variété (projections à différents horizons, défrichage de sujets expérimentaux, prolongement de réflexions lancées au plan communautaire...) mais aussi par la diversité des méthodes de travail employées (commissions associant administrations, experts et représentants des milieux économiques et sociaux, séminaires internationaux, journées d'études ou encore sollicitation d'experts extérieurs ou d'équipes universitaires). Administration de mission, le Centre d'analyse stratégique recrute essentiellement ses chargés de mission sur des emplois de contractuels pour une durée initiale de un à trois ans, ou, dans certains cas, des fonctionnaires par voie de détachement. Les profils recherchés sont surtout des diplômés de grandes écoles ou des titulaires de doctorat. Les candidats recrutés doivent avoir une bonne connaissance des débats politiques dans le domaine socio-économique et être capables de valoriser leurs travaux sous des formats variés (documents de travail, articles spécialisés, notes de veille du Centre d'analyse stratégique, rapports, articles de vulgarisation...). Depuis 2006, le Centre d'analyse stratégique, pour répondre à ses nouvelles missions, a lancé une campagne de recrutement « Jeunes Talents » auprès des établissements d'enseignement supérieur. Celle-ci a abouti en 2007 au recrutement de jeunes universitaires à haut potentiel venant d'achever un cycle d'études supérieures en économie, droit public, sociologie, histoire contemporaine ou sciences politiques. Une campagne similaire a été réitérée à l'été 2008, orientée vers des profils scientifiques et économiques (ingénieurs de grandes écoles), notamment dans les domaines du développement durable et de l'énergie. Une nouvelle campagne pourrait être envisagée en 2010 en fonction des possibilités de recrutement. Parallèlement, les postes à pourvoir de chargés de mission font l'objet d'une large publicité : ils sont, en effet, diffusés auprès des présidents des universités et des grandes écoles, mais aussi publiés sur le site de la Bourse interministérielle de l'emploi public. Par ailleurs, le Centre d'analyse stratégique, à l'instar des autres services du Premier ministre, s'est engagé dans une démarche en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique. À cette fin, les fiches de postes à pourvoir sont également transmises à l'association ATHAREP (Association travail et handicap dans la recherche publique), avec laquelle une convention de partenariat a été signée en juin 2007.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64619

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11003

Réponse publiée le : 9 mars 2010, page 2621